

LE MOT DU PRÉSIDENT



L'année 2023 a démarré sur les chapeaux de roues pour la CMA avec, entre autres, la mobilisation autour de la gestion de la crise énergétique pour nos entreprises artisanales, les difficultés liées à la mise en place du guichet unique de l'INPI et les adaptations à apporter pour traiter les formalités administratives des entreprises.

Au-delà de ces complications, elle est marquée également par de belles réussites, comme celle de l'implication de nos artisans d'Art, qui font de notre département un acteur majeur national des Journées Européennes des Métiers d'Art. De beaux projets communs voient le jour ; comme cette nouvelle mouture du magazine de la CMA qui se veut le reflet de notre vie d'artisan, ou encore le lancement à l'échelle régionale d'Artinov, le concours de l'innovation artisanale.

Cette année est également marquée par notre envie d'accompagner nos artisans dans leurs projets, de mettre en avant vos savoir-faire par l'organisation de visites d'entreprises par nos élus ou encore de vous proposer de nouvelles formations afin de faire grandir vos compétences.

Nous souhaitons également renforcer notre rôle auprès des futurs artisans avec la volonté de faire grandir les projets par le biais de nos différents accompagnements : conseils et formations à la création d'entreprise, accompagnements aux formalités.

Quels que soient vos projets, je vous invite donc tous à contacter votre CMA.

Frédéric REGNIER
Artisan et Président de la CMA Drôme